



Compte-rendu de l'assemblée générale
20 mars 2019
Baume les Dames

Personnes présentes : 11 chorales représentées (La Sombevelle, La Chantoillotte, Contraste, La Cantarelle, Choeur à Coeur, ABC, Mazurka, Diari, Gaudeamus, Fa'Sol'Ut, l'Anjoulotte), et Chorales de France

Personnes excusées : 6 dont 5 pouvoirs (Denis Ominus - Chante la vie de Grandvillars (président) – pouvoir, Katia Berman - Emicanto de Franois (cheffe de chœur), Jean Louis Jolibois - Chenestrels de Besançon (président) – pouvoir, Alain Pertuiset - Murmures du Doubs de L'Isle sur le Doubs (président) – pouvoir, Jean Paul Level - Chorège d'Essert - (président) - pouvoir, Alain Brugère de La Perrina (président) – pouvoir).

La présidente salue les personnes présentes et leur demande de faire un bref tour de table de présentation.

1) Rapport moral, présenté par Suzy Antoine :

La présidente évoque le succès rencontré en 2018 par les concerts Jenkins, autour du *Stabat Mater*. Elle explique qu'il n'est pas possible d'organiser de tels événements tous les 2 ans, car les finances de la fédération n'y survivraient pas et que l'équipe de bénévoles qui la compose est bien trop réduite. D'où ce projet pour 2019 autour de bicentenaire de la naissance de Courbet, qui est plus modeste en apparence.

Elle indique aussi le changement de politique budgétaire de la FCFC, qui jusqu'à présent se contentait de fonctionner avec ses fonds propres. Depuis 2018, la fédération remplit des dossiers de demandes de subventions auprès des organismes tels que les conseils départementaux, des collectivités locales et la DRAC, avec quelques succès, ce qui lui permet d'entreprendre ses projets avec plus de sérénité.

Elle annonce un projet d'envergure pour 2020-2021, autour de la musique rock, Supertramp, en partenariat avec le Conservatoire de musique de Besançon et le Philharmonique de Besançon.

Elle explique également que la Cité de la Voix de Veselay deviendra l'interlocuteur de la FCFC à la place de FCMVoix, qui va disparaître. Un certain nombre d'inconnues subsistent encore à ce jour, notamment en ce qui concerne la continuité des projets initiés.

2) Rapport d'activités, présenté par Laurent Chevalier

Le secrétaire présente l'évolution du nombre d'adhérents. On constate une stabilité depuis quelques années entre 30 et 37 chorales adhérentes, avec des entrées et sorties aux alentours de 5 chaque année, et un cœur de chorales fidèles important. A noter l'adhésion de chorales du Jura en 2018.

Le fonctionnement du site et notamment la diffusion des annonces a évolué pour faciliter la tâche du webmaster. Le site reste sous-utilisé mais c'est en voie d'amélioration.

L'activité de l'année 2018 a été essentiellement marquée par l'aboutissement du projet du **Stabat Mater de Jenkins** avec ses 4 concerts, un public au rendez-vous (plus de 2000 spectateurs), un partenariat réussi avec le Conservatoire (CRR de Besançon) et son orchestre des jeunes élèves.

La mise sur pied du projet pour le bicentenaire de la naissance de **Courbet** a mobilisé l'équipe de la FCFC le restant de l'année. Projet plus léger mais renouant avec les idées motrices de formation des chefs de chœur amateurs et de rencontre et brassage géographique des choristes sur le territoire.

3) **Rapport financier, présenté par Solange Maire :**

- **Pour la fédération** : la synthèse des comptes donne des recettes à 10 905,57 €, des dépenses à 11 398,44 €, soit un léger déficit de 492,87 €.

Pour autant, la FCFC peut continuer à fonctionner puisqu'elle avait en banque au 31/12/2018 : 8 713,67 €.

- **Pour le projet Jenkins** : sur les 2 années consacrées à ce projet, le budget est pratiquement équilibré (- 123,19 €), grâce à l'apport d'une part de subventions (1 000 € pour le CD du Doubs, 300 € pour le CD de la Haute-Saône, 100 € pour la Com/com de Jussey), et d'autre part de la générosité du public (6 952,14 €). Les mairies et paroisses nous ont également beaucoup aidés en nous mettant très souvent les salles et églises gratuitement à disposition.

- **Pour le projet Courbet** : peu de dépenses encore pour le moment, car il ne fait que débuter : 276,3 € de dépenses, correspondant aux frais consacrés à la réunion des chefs de chœur et des formateurs.

Les trois rapports sont adoptés à l'unanimité par l'ensemble des votants et représentés.

4) **Renouvellement du conseil d'administration :**

Il s'agit d'un renouvellement par tiers. Cette année seule Véronique Mettey est concernée. Celle-ci se représente et est réélue à l'unanimité.

Un appel à volontaires a été lancé lors de la convocation, qui est resté sans effet.

Le CA reste donc à 5 membres. La répartition des rôles sera décidée juste à la fin de l'AG, lors d'une réunion de bureau très succincte.

5) **Présentation du projet Courbet par Suzy Antoine :**

12 chorales participent à ce projet : Chœur à Cœur (Ste Suzanne), Mazurka (Vyans le val), La Clé des Champs (Champvans), EMICANTO (Franois), La Sombevelle (Baume les Dames), La Cantarelle (Vesoul), La Clef des Airs (Pont de Roide), Gaudeamus (Vesoul), Écho de la Serre (Sermange), ABC (Exincourt), FA Sol Ut (Blamont), Les Murmures du Doubs (L'Isle sur le Doubs).

Pour la première fois, nous avons des chorales du Jura.

Elles ont été partagées en 4 groupes, suivant le critère de choix des chants en commun et non la géographie, afin de permettre un meilleur brassage régional.

Un chant commun obligatoire pour tous : *Chœur de fête* extrait de *la Barcharolle* de Jacques Offenbach.

5 autres chants ont été proposés par la FCFC, chaque chorale devant en choisir au moins 2 de cette liste.

Les formateurs sont Charline Galmiche et Mali Zivkovic. Ils s'occupent en priorité de la formation des chefs de chœur pour la direction d'un grand groupe et leur indiquent comment passer les écueils qui jalonnent certains chants.

4 concerts sont programmés en automne 2019 :

- Chaussin (salle des fêtes) : dimanche 24 novembre à 17h
- Baume les Dames (salle des rencontres) : dimanche 1^{er} décembre à 17h
- Vesoul : espace François Villon : samedi 16 novembre à 20h
- Concert à Ste Suzanne : dimanche 17 nov à 17h

6) **Évocation du projet Supertramp pour 2020-2021 par Suzy Antoine :**

Ce sera un changement total puisque le répertoire rock sera abordé, totalement inhabituel pour des chorales telles que les nôtres. Un partenariat multiple : le jeune orchestre symphonique du CRR de Besançon, l'orchestre philharmonique de Besançon, le groupe « Breakfast in Paris » et la FCFC.

2 concerts sont programmés en mars 2021, l'un à Micropolis Besançon, l'autre à l'Axone de Montbéliard.

C'est un budget d'environ 100 000 €, dont il va falloir trouver les subsides.
Il sera lancé en septembre 2019 auprès des chorales.

7) Questions diverses :

- Intervention de Jean Luc Thienet, des Chorales de France, missionné pour valoriser le patrimoine immatériel du chant choral ; proposition est faite aux chorales de réaliser des CD de leur répertoire. Publicité sur le site de la FCFC.
- Est proposé la recherche de partenariat avec les chorales des collègues, dans l'objectif de créer une continuité générationnelle dans la pratique du chant choral.
- Demande particulière de formation pour la pratique du chant choral dans le style musiques actuelles.
- Besoin de réalisations d'harmonisations pour chorale de musiques et chansons populaires actuelles.

L'AG se termine vers 22h30 par un pot de l'amitié.

Le secrétaire de séance :
Laurent Chevalier

La présidente de séance :
Suzy Antoine